

Le présent compte rendu et l'ensemble des annexes sont téléchargeables sur le site internet du SIECF : www.siecf.fr

COMITE SYNDICAL DU 23 SEPTEMBRE 2021 Compte rendu des délibérations

Le 23 septembre 2021 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes Rue de Lille à BAILLEUL, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du SIECF.

En application des dispositions de l'Article 10 de la loi d'urgence sanitaire, de l'Article 2 de l'ordonnance n° 2020-391 et de la loi n°2020-760, le quorum est fixé à 1/3 des présents (66 délégués) et chaque délégué peut être porteur de deux pouvoirs.

Date de la convocation : 16/09/2021

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 90 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBEQUE
M. Christophe CARRETTE	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Sébastien BEAUCAMP	Délégué suppléant	BERGUES
M. Didier CLEENEWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
M. Sébastien LESCIEUX	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Laetitia DEFEVER	Délégué suppléant	BIERNE
M. Alain DEVAUX	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Christophe BECUE	Délégué titulaire	BOESCHEPE
Mme Danielle MAMETZ	Délégué titulaire	BOESEGHEN
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEN
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Guy PRUVOST	Délégué titulaire	BROUCKERQUE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Francis BEVE	Délégué titulaire	EBBLINGHEM
Mme Murielle FERYN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Dominique HOGUET	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECCQ
M. Alexandre BARLOY	Délégué titulaire	FLETRE
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT

M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jean-Luc DECOSTER	Délégué titulaire	LAVENTIE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Délégué titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
Mme Danielle VANMAELE	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Denis CITERNE	Délégué suppléant	MERRIS
M. Joël DUYSCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECXSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Benoit CATRICE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
Mme Stéphanie PORREYE	Délégué titulaire	OOST-CAPPEL
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERA EVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
Mme Sandrine BOUISSON-QUESTROY	Délégué titulaire	PRADELLES
M. Denis TOURNANT	Délégué titulaire	QUAEDYPRE
Mme Céline CAMPPEL	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Jean-Charles COURQUIN	Délégué titulaire	SAINT-MOMELIN
Mme Marie-Noëlle MACREL	Délégué titulaire	SAINT-MOMELIN
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Xavier BECQUART	Délégué suppléant	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Madeleine CAMPAGNE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Bernard BENOOWT	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Bertrand CREPIN	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Ghislain BODEIN	Délégué suppléant	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Daniel DOYER	Délégué titulaire	STAPLE
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Délégué titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Eddie BOULIER	Délégué titulaire	THIENNES
M. Jacques HERNU	Délégué titulaire	VIEUX-BERQUIN
Mme Marie-Agnès SOETE	Délégué suppléant	WARHEM
M. Marc DAMBRICOURT	Délégué titulaire	WATTEN
M. Dominique CHARLEMAGNE	Délégué suppléant	WATTEN
Mme Laurence BARROIS	Délégué titulaire	WEMAERS-CAPPEL
M. Guillaume CARTON	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL
Mme Anne VANPEENE	Délégué titulaire	WINNEZEELE
M. Stéphane DEKEISTER	Délégué titulaire	ZEGERSCAPPEL

POUVOIRS : 14

Mme Claudine DELASSUS, déléguée titulaire de BISSEZEELE a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
Mme Bernadette BROUCKE, déléguée titulaire de CAPPELEBROUCK a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Jean-Luc CAPPAERT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
Mme Sabine DEROCQ, déléguée titulaire de LA GORGUE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Joël LEURS, délégué titulaire de MERCKEGHEM a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
M. Ludovic MIELLOT, délégué titulaire de QUAEDYPRE a donné pouvoir à M. Denis TOURNANT
M. Didier DEWYNTER, délégué titulaire de RUBROUCK a donné pouvoir à Mme Anne VANPEENE
M. Christophe BORET, délégué titulaire de SOCX a donné pouvoir à M. Jean DELANNOY
M. Alain DAVROUX, délégué titulaire de STEENE a donné pouvoir à M. Samuel DEGEZELLE
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Daniel DESCHODT, délégué titulaire de WATTEN a donné pouvoir à M. Marc DAMBRICOURT
M. Pascal IOOS, délégué titulaire de WEMAERS CAPPEL a donné pouvoir à Mme Laurence BARROIS
Mme Caroline DUJARDIN, déléguée titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Guillaume CARTON

VOTANTS : 104

Secrétaire de séance : Mme Danielle VANMAELE

Ordre du jour

1° - Administration générale :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du Compte rendu du Comité syndical du 28 juin 2021
- Composition des commissions et ententes suite aux démissions
- Etat des travaux de la CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux) en 2020

2° - Finances publiques :

- Régularisation d'écritures comptables 2019 et 2020 suite à assujettissement à la TVA de la compétence IRVE
- Décision modificative n° 2
- Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité : Modalités 2022

3° - Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) GAZ

- Présentation des Comptes Rendus Annuels du Concessionnaire (CRAC) 2020 par GRDF
- Rapport de contrôle de concession

4° - Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) ELECTRICITE :

- Présentation du Compte Rendu Annuel du Concessionnaire (CRAC) 2020 par ENEDIS et EDF
- Rapport de contrôle de concession

- Actualisation du programme de travaux 2021 (Travaux d'effacement et enfouissement des réseaux basse tension dits travaux Article 8 et travaux coordonnés)
- Convention avec ENEDIS pour l'installation de vidéoprotection sur les supports de distribution publique d'électricité à LA GORGUE et STAPLE

5° - Compétence Eclairage Public :

- Actualisation du programme de travaux 2021

6° - Compétence IRVE :

- Actualisation du programme de travaux 2021
- Schéma Directeur SD IRVE : Schéma mutualisé entre le SIECF TE Flandre et la CC Flandre Lys
- Schéma Directeur SD IRVE mutualisé SIECF TE Flandre / CC Flandre Lys : signature de la convention de partenariat ENEDIS / AGUR

7° - Transition énergétique et Maitrise de la Demande en Energie :

- Rappel sur le dispositif ACTEE 1 (fin au 31 décembre 2021) et sur le dispositif de raccordement des bâtiments publics au gaz naturel (abandon fioul/ gaz propane)
- Présentation de l'appel à projets ACTEE Peuplier, à destination des bâtiments culturels

8° - Télécom numérique :

- Motion contre la décision d'ORANGE de facturer aux Communes du Nord et du Pas de Calais, la fourniture du récapitulatif patrimoine dans le cadre de la RODP télécom

9° - Information sur les décisions

Questions diverses

1° - Administration générale

Délibération N° 23092021 / D01 - Administration Générale Composition des commissions et ententes suite aux démissions

Exposé et proposition - Rapport de M Michel DECOOL – Président :

Suite à la démission de Monsieur Jean-Pierre FERAMUS, il convient de refaire l'élection d'un membre de la Commission Paritaire énergétique et d'un membre pour les Ententes Eclairage Public avec la Communauté de Communes des Hauts de Flandre (CCHF) et la Communauté de Communes Flandre Intérieure (CCFI).

Monsieur Jean-Luc CLEENEWERCK est proposé comme représentant à ces commissions.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération N° 23092021 / D02 - Administration Générale Etat des travaux de la CCSPL en 2020 (Commission Consultative des Services Publics Locaux)

Exposé et proposition - Rapport de M Michel DECOOL – Président :

L'Article L 1413-1 du CGCT, prévoit que le Président de la CCSPL présente chaque année un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente.

Cet état aurait dû être présenté avant le 1^{er} juillet, néanmoins cette date n'a pu être respectée en raison de la crise sanitaire et des contraintes COVID.

Au cours de l'année 2020, la CCSPL s'est réunie le 24 septembre 2020, elle a pris connaissance des CRAC concernant les concessions et DSP électricité et gaz.

Le Comité est invité à prendre acte des travaux de la CCSPL pour l'année 2020.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2° - Finances et marchés publics

Délibération N° 23092021/D03 - Régularisation d'écritures comptables 2019 et 2020 suite à assujettissement à la TVA de la compétence IRVE

Vu l'article 80 de la Loi de finances n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 ;

Vu le décret 2015-1763 du 24 décembre 2015 relatif au transfert de droit à déduction en matière de taxe sur la valeur ajoutée ;

Vu l'article L.1615-7 du CGCT ;

Vu la délibération en date du 11 février 2021 relatif au choix budgétaire de la compétence IRVE ;

Considérant que le SIECF est désormais assujetti à la TVA partiellement au titre de sa compétence « IRVE » ; qu'il ne peut plus mettre en œuvre la procédure fiscale du transfert du droit à déduction de la TVA (article 210 de l'annexe II au CGI) qui a été supprimée par le décret visé ci-dessus ; qu'il ne peut pas bénéficier du FCTVA pour les dépenses d'investissement qu'il engage sur les IRVE ».

Il est proposé au Comité Syndical de se mettre en conformité au regard de la TVA pour les activités exercées en 2019 et 2020 pour la compétence « IRVE ».

Il convient de régulariser les écritures comptables 2019 et 2020 comme suit :

Titres à créer sur l'exercice 2021 pour annuler les mandats 2019 - ANNEXE I

ARTICLE	MONTANT TTC
773	149 355,08€

Titres à créer sur l'exercice 2021 pour annuler les mandats 2020 - ANNEXE II

ARTICLE	MONTANT TTC
773	148 968,37€

Total des titres 298 323,45€

Mandats à créer sur l'exercice 2021

ARTICLE	MONTANT HT	TVA	TTC
2315	186 311,20€	37 262,25€	223 573,45€
60612	28 569,53€	3 422,91€	31 992,44€
673			3 418,20€
6188	32 712,80€	6 542,56€	39 255,36€
6238	70,00€	14,00€	84,00€
TOTAL	251 081,73€	47 241,72€	298 323,45€

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021 par décision modificative n°2.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**Délibération N° 23092021/D04
Finances Publiques : Décision Modificative N° 2**

Exposé et proposition :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1, L.2313-1 et suivants

Vu la délibération du 11 février 2021 relative au vote du budget primitif pour l'exercice 2021,

Vu le budget primitif 2021 et la décision modificative n° 1

Considérant la nécessité de procéder aux modifications telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables du budget du SIECF,

Le comité est invité à adopter la décision modificative n°2 annexée.

59295		SIECF		DM n°2 2021	
CODE INSEE		Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre			
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL					
TRANSFERT DE CREDITS					
DESIGNATION		DEPENSES		RECETTES	
		DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
FONCTIONNEMENT					
D-60612-816	Electricité		31 992,44 €		
D-60612-816	Electricité		690,00 €		
D-6135-020	Locations mobilières	4 000,00 €			
D-615232-814	Entretien et réparations réseaux		79 770,00 €		
D-6156-816	Maintenance	14 000,00 €			
D-6188-816	Autres frais divers		39 255,36 €		
D-6188-816	Autres frais divers	30 000,00 €			
D-6226-020	Honoraires		14 000,00 €		
D-6237-020	Publications		3 900,00 €		
D-6238-816	Publicité, publications, relations pub, divers		84,00 €		
D-6251-020	Voyages et déplact	2 000,00 €			
D-6261-020	Frais d'affranchissement	4 000,00 €			
D-6288-814	Autres services extérieurs		6 000,00 €		
D-6354-020	Droits d'enregistrement et de timbre		100,00 €		
Chapitre 011					
D-64118-020	Autres indemnités	15 500,00 €			
D-6417-020	Rémunérations des apprentis		5 000,00 €		
D-6453-020	Cotisations aux caisses de retraite		5 000,00 €		
D-6455-020	Cotisations pour assurance du personnel		5 000,00 €		
D-6456-020	Versement au FNC du supplément familial		500,00 €		
Chapitre 012					
D-65888-816	Autres		110,00 €		
Chapitre 65					
D-673-816	Titres annulés sur exercices antérieurs		3 418,20 €		
Chapitre 67					
R-70388-816	Autres redevances et recetes diverses				55 170,00 €
R-70848-020	Mise à dispos ux autres organismes				21 400,00 €
R-70878-816	Remboursements de frais par d'autres redevables				3 300,00 €
Chapitre 70					
R-74758-816	Autres regroupements				70,00 €
R-757-816	Redevances			55 170,00 €	
Chapitre 74					
R-7588-816	Autres produits divers de gestion courante				800,00 €
Chapitre 75					
R-773-816	Mandats annulés sur exercices antérieurs				298 323,45 €
R-7788-814	Produits exceptionnels divers				25 000,00 €
Chapitre 77					
D-023-816	Virement à la section d'investissement		223 573,45 €		
TOTAL		69 500,00 €	418 393,45 €	55 170,00 €	404 063,45 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		348 893,45 €		348 893,45 €	
INVESTISSEMENT					
D-2315-816	Instal. Mat et Out techniques		223 573,45 €		
Chapitre 23					
D-458179-816	CEE Communes		16 000,00 €		
D-458181-020	ACTEE I ETUDES COMMUNES		10 000,00 €		
R-458279-816	CEE Communes				16 000,00 €
R-458281-020	ACTEE I ETUDES COMMUNES				10 000,00 €
R-021-816	Virement de la section de fonctionnement				223 573,45 €
TOTAL		0,00 €	249 573,45 €	0,00 €	249 573,45 €
TOTAL INVESTISSEMENT		249 573,45 €		249 573,45 €	
TOTAL GENERAL		598 466,90 €		598 466,90 €	

Délibération N° 23092021 / D05 - Finances et Marchés Publics Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité : Modalités 2022

Exposé et proposition - Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK – Vice-Président :

Vu L'article 23 de la loi n° 2010-1488 du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité (NOME),

Vu les délibérations du Comité syndical du 27 aout 2015, 12 septembre 2016, 25 septembre 2017, 27 septembre 2018 et 28 septembre 2020 relatives aux modalités de perception de la TCFE sur le territoire du SIECF,

Vu les délibérations concordantes de la ville de Bailleul en date du 18 mars 2021 et du SIECF TE Flandre en date du 28 juin 2021,

Monsieur le Président propose que le coefficient 2022 reste identique à celui de 2021.
En outre, il propose que les modalités de perception et de reversement restent inchangées.

Il précise qu'à compter du 1^{er} janvier 2022, le SIECF TE Flandre percevra la TCFE pour le compte de la ville de Bailleul.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3° - Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) GAZ

Délibération N° 23092021 / D06 - Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution Publique (AOD) GAZ - Présentation des Comptes Rendus Annuels de Concessionnaire (CRAC) 2020 par GRDF

Présentation des Comptes Rendus Annuels du Concessionnaire (CRAC) 2020 par GRDF

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence AOD Gaz ne prennent pas part au vote

Le SIECF dispose de deux contrats de concession avec GRDF pour la distribution publique de gaz.

==> Par un contrat de concession, en date du 31 décembre 2003, signé pour une durée de 30 ans, le SIECF a confié à GrDF la distribution publique de gaz naturel pour les communes suivantes :

Arnèke, Bailleul, Bavinchove, Bergues, Berthen, Bierne, Blaringhem, Boeschepe, Bollezeele, Borre, Brouckerque, Cassel, Eecke, Esquelbecq, Estaires, Hazebrouck, Holque, Hondschoote, Hoymille, Killem, La Gorgue, Les Moeres, Merville, Nieppe, Noordpeene, Ochtezeele, Oxelaere, Pitgam, Quaedypre, St Sylvestre Cappel, Steene, Steenvoorde, Steenwerck, Terdeghem, Uxem, Warhem, Watten, Wormhout et Zegerscappel.

Par différents avenants, les communes de Flêtre, Godewaersvelde, Ste Marie Cappel, Socx et Vieux Berquin ont été ajoutées à ce contrat de concession dit contrat historique.

Les Communes de Caestre, Meteren, Morbecque, Neuf Berquin, Renescure, Rexpoede, St Jans Cappel, Steenbecque ont transféré leur compétence avec effet au 1er janvier 2014, elles sont donc intégrées au contrat historique par avenant.

==> Par un contrat de délégation de service public en date du 6 juillet 2009, signé pour une durée de 30 ans, le SIECF a confié à GRDF la distribution publique de gaz naturel pour les communes suivantes : Haverskerque, Herzeele, Hondeghem, Merris, Nieurlet, St Momelin et Strazeele.

Conformément à l'article L1411-3 du code général de collectivités territoriales, GrDF a adressé au SIECF deux comptes rendus d'activité pour l'année 2020.

Vu la réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 13 septembre 2021 durant laquelle les CRAC 2020 ont été présentés,

Sous réserve de fourniture des éléments complémentaires par GRDF notamment quant à l'extension Volckerinckhove / Nieurlet via Lederzeele,

Après avoir entendu la présentation de GrDF, les délégués sont invités à prendre acte des CRAC 2020.

Les délégués prennent acte des CRAC 2020.

Délibération N° 23092021 / D07 - Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution Publique (AOD) GAZ Rapport de contrôle de concession

Exposé et proposition – Rapport de M Franck MEURILLON – Vice-Président :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence AOD Gaz ne prennent pas part au vote

Le SIECF TE Flandre est l'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz pour le compte de ses communes adhérentes et des usagers du territoire.

Dans ce cadre et conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, la première mission du SIECF TE Flandre est de veiller au bon accomplissement de ces missions de service public. Le rapport de contrôle ci-après en est la synthèse.

Réalisé sur la base des éléments transmis par le concessionnaire GRDF, et sur les actions menées au quotidien par les services du Syndicat, il dresse un état détaillé de la qualité du service public de gaz sur la concession : il met en évidence les évolutions positives et ce qui doit être amélioré.

Outil d'analyse et de prospective, ce rapport est donc un élément essentiel de la mission de service public qui incombe au SIECF TE Flandre.

Le Comité est invité à adopter le rapport de contrôle 2018 / 2020 relatif à la concession historique de gaz et à la délégation de service public de gaz.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4° - Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) ELECTRICITE

**Délibération N° 23092021 / D08 - Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution Publique (AOD) ELECTRICITE
Présentation du Compte Rendu Annuel du Concessionnaire (CRAC) 2020 par ENEDIS et EDF**

Présentation du Compte Rendu Annuel du Concessionnaire (CRAC) 2020 par ENEDIS et EDF

Le 15 novembre 2018 le Comité syndical a approuvé la signature d'un nouveau cahier des charges de concession pour 30 ans avec ENEDIS et EDF. Ce nouveau contrat est entré en vigueur depuis le 1er janvier 2019.

EDF et notamment sa branche commerce assure l'activité de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente.

Enedis assure la gestion du réseau public de distribution d'électricité concédé.

Conformément à l'article L1411-3 du code général de collectivités territoriales, Enedis et EDF ont adressé au SIECF un compte rendu d'activité pour l'année 2020.

En ce qui concerne la partie distribution, le cahier des charges prévoit des objectifs en matière d'investissement sur les réseaux notamment de résorption des fils nus

Le cahier des charges prévoit également une amélioration du critère B (temps de coupure moyen annuel).

Vu la réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 13 septembre 2021, durant laquelle le CRAC 2020 a été présenté,

Après avoir entendu la présentation d'Enedis et celle d'EDF, les délégués sont invités à :

- prendre acte du CRAC 2020
- noter que le critère B est à un niveau satisfaisant pour l'année 2020

Les délégués prennent acte des CRAC 2020.

Délibération N° 23092021 / D09 - Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution Publique (AOD) ELECTRICITE Rapport de contrôle de concession

Exposé et proposition – Rapport de M Edmond TURPIN – Vice-Président :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence AOD Electricité ne prennent pas part au vote

Le SIECF est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité et de la fourniture d'électricité aux tarifs réglementé de vente pour le compte de ses communes adhérentes et des usagers.

Dans ce cadre et conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, la première mission du SIECF TE Flandre est de veiller au bon accomplissement de ces missions de service public. Le rapport de contrôle ci-après en est la synthèse.

Réalisé sur la base des éléments transmis par les concessionnaires EDF et ENEDIS et sur les actions menées au quotidien par les services du Syndicat, il dresse un état détaillé de la qualité du service public de l'électricité sur la concession : il met en évidence les évolutions positives et ce qui doit être amélioré.

Outil d'analyse et de prospective, ce rapport est donc un élément essentiel de la mission de service public qui incombe au SIECF TE Flandre.

Le Comité est invité à adopter le rapport de contrôle 2018 /2020 relatif à la concession d'électricité.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération N° 23092021 / D10 - Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution Publique (AOD) ELECTRICITE
Actualisation du programme de travaux 2021- Travaux d'effacement et enfouissement des réseaux basse tension dits travaux Article 8 et travaux coordonnés

Exposé et proposition – Rapport de M Laurent VANPOUILLE – Vice-Président :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence AOD Electricité ne prennent pas part au vote

Le programme de Travaux d'effacement et enfouissement des réseaux basse tension dits travaux Article 8 et travaux coordonnés, au titre de l'année 2021, a été adopté lors des précédentes réunions du Comité. *Il est précisé que le chantier à Holque en coordination avec le programme de déploiement de la 5G (chantier présenté lors du Comité du 28/06/2021) est en cours de réalisation.*

Il convient d'actualiser ce programme selon le tableau en PJ.

Commune	Avancement	Programmation Démarrage des travaux	Adresse	Maîtrise d'ouvrage	Chiffre ART 8 Estimatif (HT)	fil nu (mètres) PREVISIONNEL	Fil torsadé (mètres)	Linéaire Total (mètres)	TOTAL prévisionnel	
									(BT – EP – FT) en € HT	ABF
WATTEN	PROG 2021	AVRIL/MAI	RUE DE DUNKERQUE / GRAND PLACE / RUE DE CASSEL	SIECF	240 000,00 €	480	66	546	510 000,00 €	OUI
BERGUES	en attente travaux ENEDIS	SEPTEMBRE	RUE DU SEMINAIRE	SIECF	18 000,00 €	100	0	100	22 000,00 €	OUI
LE DOULIEU	PROG 2021	AVRIL/MAI	RD18 RUE LOUF	SIECF	225 000,00 €	550	0	550	434 000,00 €	OUI
ZUYTPEENE	PROG 2021	JUIN	CONTOUR DE L'EGLISE, LA PLACE	SIECF	176 000,00 €	341	248	589	323 950,00 €	OUI
STAPLE	PROG 2021	JUIN	RUE DE LA MAIRIE ET RD161 RUE DE BAILLEUL	SIECF	70 000,00 €	150	80	230	156 400,00 €	NON
NIEURLET	PROG 2021	AVRIL/MAI	LA PLACE PHASE 1	SIECF	135 000,00 €	300	0	300	230 000,00 €	NON
MERCKEGHEM	PROG 2021	22 FEVRIER	ROUTRE DE ST OMER	SIECF	144 000,00 €	0	425	425	265 000,00 €	NON
WORMHOUT	PROG 2021	mai-21	ROUTE HERZEELE RD 17	SIECF	401 000 €	0	579	579	649 300 €	NON
Total					1 008 000,00 €	1921	1398	3319	2 590 650,00 €	
HORS ART 8										
BOLLEZEELE	PROG 2021	15-mars	RUE DES PEUPLIERS	SIECF	77 000,00 €		130	130	136 000,00 €	OUI
LEDERZEELE	PROG 2022	1er Mars	IMPASSE DES CAPPUCINES	SIECF	35 000,00 €	*****	100	100	55 000,00 €	NON
RENESECURE	PROG 2021	AVRIL	RUE DE L'HOSPICE, CHEMIN TROUARD	SIECF	78 400,00 €	*****	280	280	198 800,00 €	OUI
Total fils nus	Total fil torsadé									
2321	1398									
3 719										
fil nu %	fil torsadé %									
62%	38%									

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération N° 23092021 / D11 - Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution Publique (AOD) ELECTRICITE
Convention avec ENEDIS pour l'installation de vidéoprotection sur les supports de distribution publique d'électricité à LA GORGUE et STAPLE

Exposé et proposition – Rapport de M Edmond TURPIN – Vice-Président :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence AOD Electricité ne prennent pas part au vote

Les Communes de Staple et La Gorgue souhaitent installer un dispositif de vidéoprotection sur les poteaux de distribution publique d'électricité.

Il est proposé au Comité de donner délégation à Monsieur le Président pour négocier puis signer ces conventions tripartites avec Enedis et la Commune.

Il est précisé que le SIECF TE Flandre ne percevra pas de redevance.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5° - Compétence Eclairage public

**Délibération N° 23092021 / D12 - Compétence Eclairage Public -
Actualisation du programme de travaux 2021**

Exposé et proposition – Rapport de M Jérôme VERMERSCH – Vice-Président :

Il est proposé au Comité syndical d'actualiser le programme de travaux 2021, selon le tableau en annexe.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence Eclairage Public ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

ACTUALISATION DU PROGRAMME PREVISIONNEL TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC 2021

MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE SUR LE TERRITOIRE DU SIECF COMITE DU 23 SEPTEMBRE 2021

Commune	Adresse	Etat	Estimation (HT)
ARNEKE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE PAUL GAUSSET PARKING DE LA GARE	2022	29 000,00 €
ARNEKE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA POSTE, PARKING DE LA POSTE, RUE DE LA MAMIE, PLACE SAINT GOHARD, IMPASSE WANDMELE, IMPASSE DU CIMETIERE, RUE ET IMPASSE DE WORMHOUT (D11, D25) (SUITE ART 8)	2021	55 000,00 €
BAILLEUL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RESORTION LANTERNES TYPE BOULE PHASE 3	2021	120 000,00 €
BAILLEUL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ALLEE DES TRILLEULS	EN ATTENTE	
BAVINCHOVE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	2021	155 000,00 €
BAVINCHOVE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUELL DES ECOLES (SUITE ART8)	EN ATTENTE	
BERGUES	MISE EN VALEUR PORTE DE CASSEL ET PORTE DE BIERNE	2021	37 000,00 €
BERGUES	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC FAUBOURG DE CASSEL	2022	
BERGUES	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC CAMPING MUNICIPAL	2021	
BIERNE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE WATTEN (D8) PHASE 1	2021	75 000 €
BOESCHEPE	RENOVATION ECLAIRAGE CONTOUR DE L'EGLISE	2021	18 000,00 €
BOESGHEM	CREATION D'UN FEU TRICOLORE RD122 RUE DE LA MAIRE ET RUE DU MOULIN	EN ATTENTE	58 000,00 €
BOESGHEM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE (D406, D122, D238, D943B) PHASE 2	2021	13 000,00 €
BOULZEELE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DES FELPIERS (SUITE ART 8)	2021	55 000 €
BORE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	2021	85 000 €
BUYSCHIEURE	CREATION DE 3 ENSEMBLES SOLAIRE DANS DIVERS RUES DE LA COMMUNE	2021	10 000 €
CAESTRE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC AV GENERAL DE GAULLE, ROUTE DE CASSEL SUITE ART8 (D933)	2021	70 000 €
CAESTRE	RENOVATION DES PROJECTEURS DE LA MISE EN VALEUR DE L'EGLISE	2021	6 000,00 €
CAPPELLE BROUCK	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC, REGUINAGE	2021	29 200,00 €
CAPPELLE BROUCK	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC, RUE DES ANNELIES	EN ATTENTE	10 000,00 €
CAPPELLE BROUCK	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC, PARKING DES ATELIERS MUNICIPAL	2021	15 000,00 €
COFI	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC AIRE DE CO VOITURAGE DE STEENVOORDE	2022	23 500,00 €
COFI	POSE GARE BAVINCHOVE/CASSEL (D933)	2021	30 000,00 €
COFI	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ZAC PORTE DES FLANDRES - NIEPPE (D945N)	2021	75 000,00 €
COFI	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ZAC VANDESMEET	2022	24 500,00 €
COFI	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC (SUITE ART 8) SUR LES COMMUNES DE SOCX/QUAIENPPE / BERGUES FAUBOURG DE CASSEL (D916)	EN ATTENTE	
CROCHTE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU COLLEGE SUITE ART 8 PHASE 3 (D110)	2021	
CROCHTE	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE (D110)	2021	100 500,00 €
EBBLINGHEM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	2021	100 000 €
ERLINGHEM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DES TRILLEULS (SUITE ART8) (D916)	2021	75 000,00 €
ESQUELBECCQ	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC CHEMIN PIETONNIER	2021	13 500,00 €
ESQUELBECCQ	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU SOUVENIR	2021	22 500,00 €
ESQUELBECCQ	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ALLEE TRAVERSIERE	2021	8 000,00 €
FLETRE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC IMPASSE DU MONT DES CATS (SUITE ART8)	EN ATTENTE	
FLETRE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE NATIONALE (D933)	EN ATTENTE	
HARDFORT	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA PLACE (D984, D916) (SUITE ART 8)	2021	
HOLGUEWATTEN	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC WATTENDAM ROUTE DE BOURBOURG (SUITE ART 8) (D8)	2021	45 000 €
HONDSCHOOTE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DIVERS RUES	2021	180 000,00 €
KILLEM	RENOVATION ECLAIRAGE ENSEMBLE DE LA COMMUNE	2021	200 000,00 €
LE DOULIEU	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE (D116)	EN ATTENTE	
LEDENZELLE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DES CAPUCINES SUITE ART 8	EN ATTENTE	
LE DOULIEU	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE SUITE ART 8 GRANDE RUE	2021	6 500 €
LOBERGHE	CREATION D'UN FEU TRICOLORE, ROUTE DE CASSEL	2021	135 000 €
LOBERGHE / DRINGHAM	ROUTE DE LOBERGHE (MONTEN DRINGHAM) (D11) + RUES DES VIEUX MOULIN	2021	27 900,00 €
LYNDE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	2021	37 000,00 €
LYNDE	MISE EN VALEUR MONUMENT AU MORT	EN ATTENTE	70 000,00 €
MERCCKEGHEM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE SAINT-OMER (SUITE ART 8)	2021	55 000 €
MERCCKEGHEM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE WATTEN, BOULZEELE ET HAMEAU DE LYWCK (D926)	2021	56 500,00 €
MERRIS	EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC ENTREE DU CIMETIERE	EN ATTENTE	7 000,00 €
MERRIS	RENOVATION DES ANIMOIRES D'ECLAIRAGE PUBLIC	EN ATTENTE	15 000,00 €
MERVILLE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PARKING ECOLE DU SART, RUE D'AIRE (D123)	EN ATTENTE	140 000,00 €
MERVILLE	CREATION D'UN FEU TRICOLORE, RUE D'AIRE PARKING DE L'ECOLE DU SART	2021	25 000,00 €
MERVILLE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RESORTION LANTERNES TYPE BOULE PHASE 1	2022	150 000,00 €
MILLAM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE L'EGLISE (D46)	2022	
NEUF BERGUIN	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DES PAQUERETTES ET RUE FERDINAND CAPPÉLLE (D947)	2021	51 000,00 €
NIEPPE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC LANTIERNE DES PASSAGES PIETONS ROUTE D'ARMENTERIENES ET RUE DE BAILLEUL	2021	15 750,00 €
NIEPPE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DIVERSES RUES PROGRAMME 2019 (D933, D945N)	2021	100 000,00 €
NIEPPE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU PATURES SUITE AMENAGEMENT COFI	ANNULÉ	
NIEPPE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE BAILLEUL ET RUE D'ARMENTERIENES (D933, D945N)	EN ATTENTE	
NIEULLET	EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC LA PLACE RUE DE LA MAMIE SUITE ART 8	2021	50 000 €
OST-CAPPEL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC LOTISSEMENT DES AUBEPINES ET RUE DE L'EGLISE	REPORT 2022	29 000,00 €
OXELAERE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE RUE DE SAINT-OMER PHASE 3	2021	41 000,00 €
OXELAERE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PARKING COTE ESTAMINET + CONTOURS DE L'EGLISE	2021	70 000,00 €
OXELAERE	CREATION FEUX TRICOLORES ROUTE DE SAINT OMER	EN ATTENTE	
RENSCOIRE	EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC RUELL TROUARD RUE DE L'HOSPICE SUITE ART 8	2021	45 000 €
RENSCOIRE	RENOVATION ECLAIRAGE ROUTE DE THEROUANNE	EN ATTENTE	30 000,00 €
REPOEDE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU GENERAL ANTOINE ET LA PLACE	2021	12 000,00 €
REPOEDE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE RAMBECQUE SUITE ART8	2021	38 000,00 €
RUBOUCK	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC PARKING DU STADE	2021	20 000,00 €
SAINTE PIERRE BROUCK	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA BISTADE (D110)	REPORT 2022	
SAINTE SYLVESTRE CAPPEL	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC RUE DES MOULINS (SUITE ART 8) (D916)	2021	20 000 €
SINCTOM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR DIVERS SITES	2021	61 000,00 €
SOCX	POSE D'UN RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC EN COORDINATION ART 8 ROUTE DE BIERNE	2020	30 000,00 €
STAPLE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA MAIRE PHASE 2 (SUITE ART 8) (D161, D933)	2021	20 000 €
STAPLE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA MAIRE PHASE 1 (SUITE ART 8) (D161, D418)	2021	25 000 €
STEENE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC CENTRE ET ROUTE DE PITGAM	2021	100 000 €
STEENE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC GRAND MUILEBINGHE	2021	109 000 €
STEENVOORDE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA LIBERATION (SUITE ART 8) (D948)	2021	55 000 €
STEENVOORDE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE CASSEL RUE DE WINNEZELLE RUE DE MONDSCHOOTE	2021	90 000 €
STEENVOORDE	EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC PONT D'AUTOROUTE (D948)	EN ATTENTE	80 000,00 €
STEENWISCK	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DIVERSES RUES PHASE 1	2021	70 000,00 €
STEMWISCK	UNISON BOURG GARE DE STEENWISCK (D110)	2021	400 000,00 €
THIENNES	CREATION DE DEUX FEUX TRICOLORES RUE DE TANNAY (D123)	2021	30 000,00 €
WOLCKELINGHOVE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	2021	87 000,00 €
WILLOU-CAPPEL	CREATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PARKING DE SALLE DES FETES	2021	7 000,00 €
WILLOU-CAPPEL / LYNDE	CREATION FEUX TRICOLORES RD138 (D138)	REPORT	35 000 €
WATTEN	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE DUNKERQUE, RUE GENERAL DE GAULLE, LA PLACE (D8, D213) (SUITE ART 8)	2021	150 000,00 €
WINNEZELLE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE D'HERZELLE (SUITE ART8) (D97)	2021	38 000 €
WINNEZELLE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PARKING DU STADE	2021	7 000,00 €
WINNEZELLE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC CHEMIN VERT	EN ATTENTE	30 000,00 €
WORMHOUT	CREATION FEUX TRICOLORES RD138 (SUITE ART 8) (RD17)	2021	28 000 €
WORMHOUT	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE D'HERZELLE (SUITE ART 8) (RD17)	2021	180 000 €
WORMHOUT	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS DIVERS RUE DE LA COMMUNE	2021	85 000 €
WORMHOUT	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA RESISTANCE (SUITE ART 8) (D914)	2021	
ZUYTPEENE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC CONTOUR DE L'EGLISE (SUITE ART 8) (D138)	2021	110 000 €
ZUYTPEENE	CREATION FEUX TRICOLORES (D138)	EN ATTENTE	28 000,00 €
	TOTAL HT		4 808 350,00 €
	TOTAL TTC		5 770 020,00 €

Délibération N° 23092021 / D13 - Compétence IRVE - Actualisation du programme de travaux 2021

Exposé et proposition – Rapport de M Christian DELASSUS – Vice-Président :

Il est proposé au Comité syndical d'actualiser le programme de travaux 2021, selon le tableau en annexe.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence Eclairage Public ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération N° 23092021 / D14 - Compétence IRVE Schéma Directeur SD IRVE : Schéma mutualisé entre le SIECF TE Flandre et la CC Flandre Lys

Exposé et proposition – Rapport de M Christian DELASSUS – Vice-Président :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence IRVE ne prennent pas part au vote

La loi d'orientation des mobilités a créé la possibilité pour les collectivités et établissements publics titulaires de la compétence IRVE d'élaborer un schéma directeur de développement des infrastructures de recharge de véhicules électriques et hybrides rechargeables ouvertes au public (qui sera appelé « schéma directeur »). Le schéma directeur donne à la collectivité ou à l'établissement public un rôle de chef d'orchestre du développement de l'offre de recharge ouverte au public sur son territoire, pour aboutir à une offre :

- coordonnée entre les maîtres d'ouvrage publics et privés ;
- cohérente avec les politiques locales de mobilité, de protection de la qualité de l'air et du climat, d'urbanisme et d'énergie ;
- adaptée à l'évolution des besoins de recharge pour le trafic local ou de transit

L'article R. 353-5-7 du Code de l'énergie permet à plusieurs communes ou établissements publics compétents de s'associer afin de réaliser un unique schéma directeur dès lors que leurs territoires sont adjacents. Le schéma directeur est alors soumis pour avis, le cas échéant, à chacun des préfets concernés, et pour adoption à chacun des organes délibérants de ces collectivités territoriales ou établissements publics. Cette disposition permet de s'affranchir des limites

territoriales des établissements titulaires de la compétence IRVE et de définir l'échelon territorial le plus pertinent pour partager une vision du développement des IRVE, en mutualisant les ressources nécessaires à l'élaboration du schéma directeur. Afin d'assurer une cohérence territoriale pour le développement des IRVE, il est généralement pertinent d'élaborer un schéma directeur à une échelle géographique assez large.

Aussi en accord avec le Président de la CC Flandre Lys, le Président du SIECF TE Flandre propose à l'Assemblée la réalisation d'un schéma commun aux deux structures que sont le SIECF TE Flandre et la CC Flandre Lys.

Il est proposé que le pilotage soit assuré par les services du SIECF TE Flandre avec le soutien technique des services de la CC Flandre Lys, de l'Agence d'urbanisme AGUR Flandre Dunkerque et d'ENEDIS.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**Délibération N° 23092021 / D15 - Compétence IRVE
Schéma Directeur SD IRVE mutualisé SIECF TE Flandre / CC Flandre Lys :
signature de la convention de partenariat ENEDIS / AGUR**

Exposé et proposition – Rapport de M Christian DELASSUS – Vice-Président :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence IRVE ne prennent pas part au vote

Dans le cadre de l'élaboration du SD IRVE mutualisé, il est proposé de signer une convention de partenariat avec ENEDIS et l'AGUR Flandre Dunkerque selon projet en PJ.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7° - Transition énergétique et Maitrise de la demande en énergie

- Rappel sur le dispositif ACTEE 1 (fin au 31 décembre 2021) et sur le dispositif de raccordement des bâtiments publics au gaz naturel (abandon fioul/ gaz propane) : présentation de M. Hervé DELVA, Vice-Président

- Présentation de l'appel à projets ACTEE Peuplier, à destination des bâtiments culturels : : présentation de M. Hervé DELVA, Vice-Président

**Délibération N° 23092021 / D16 - Compétence Télécom Numérique :
Motion contre la décision d'ORANGE de facturer aux Communes du Nord
et du Pas de Calais, la fourniture du récapitulatif patrimoine dans le
cadre de la RODP Télécom**

Exposé et proposition – Rapport de Mme Anne VANPEENE – Vice-Présidente :

L'opérateur Orange occupe le domaine public communal. Dans ce cadre et de manière annuelle, les Communes du territoire peuvent émettre un titre de recette concernant la redevance d'occupation du domaine public (RODP) communal, en s'appuyant sur les données patrimoniales fournies par Orange.

Par décision unilatérale et sans concertation avec les Communes du Territoire de Flandre, Orange a décidé à titre expérimental, de facturer aux Communes des 'frais de fourniture du patrimoine'.

Le montant demandé par Orange semble variable selon la taille de la Commune. A titre d'exemple, la Commune de Blaringhem s'est vue réclamer la somme de 399 € TTC pour l'année 2021.

Il est proposé au Comité syndical de prendre une motion contre cette pratique d'Orange et d'inviter l'opérateur Orange à renoncer à cette expérimentation pour les Communes du Nord et du Pas de Calais.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence Télécom Numérique ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**Délibération N° 23092021 / D17 - Administration Générale - Informations
sur les décisions prises par le Président et le Bureau**

Exposé et proposition – Rapport de M Michel DECOOL –Président :

En application de la délibération du Comité en date du 5 mai 2014, le Président rend compte des décisions du Président et du Bureau du SIECF.

Date	Nature	Objet
05/07/2021	Finances	Décision du Président Emprunt réalisé auprès du Crédit Agricole pour le financement des travaux d'effacement et d'enfouissement de réseaux éclairage public et télécom à Wormhout (abords centre aquatique)
15/07/2021	Marchés publics	Délibération du Bureau syndical Marché public - attribution de l'accord cadre Achat groupé d'énergie
15/07/2021	Maitrise de la demande en énergie	Délibération du Bureau syndical Appels à projets 2021 - LIN et SOLAIRE (VAGUE 1)
24/08/2021	Maitrise de la demande en énergie	Délibération du Bureau syndical Appels à projets 2021 - MDE (VAGUE 1)
13/09/2021	AOD Électricité	Contrôle technique d'ouvrage par la société SIGEXY sur les dossiers d'effacement et d'enfouissement de réseaux.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Les délibérations sont certifiées exécutoire en vertu de leur publication et de leur réception au contrôle de légalité.

Danielle VANMAELE
Secrétaire de séance

Michel DECOOL,
Président du SIECF



